



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal n° 2026/06

« Demande de crédit d'étude de CHF 95'000.- pour l'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la Route de la Croix à Chabrey »

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le 16 mars 2026 pour l'examen du préavis 2026/06. Quelques questions ont été rédigées et transmises à Madame Laetitia Kohler, Municipale en charge des routes. Elle a répondu à toutes nos questions par retour d'email. Ses réponses nous ont apporté de nombreuses explications complémentaires. Nous la remercions.

Analyse de la commission des finances

La traversée du village de Chabrey est l'un des tronçons les plus empruntés de la Commune de Vully-les-Lacs. La couche de roulement a été refaite il y a moins de 10 ans, en 2018. Lors des travaux de réfection du tapis, la structure de la route et les canalisations n'ont pas été contrôlées et leur état réel n'est actuellement pas connu. Le crédit d'étude vise à analyser l'état de la superstructure de la route et des canalisations et à définir les assainissements et les aménagements routiers nécessaires.

Le crédit demandé concerne uniquement cette phase d'étude, il est cependant important de se projeter également sur la phase de réalisation. En se basant sur la longueur du tronçon concerné et en comparant au projet de réfection de la route d'Avenches à Salavaux actuellement en cours de réalisation, le montant de la phase de réalisation se situerait dans la fourchette des 2.6 à 3.1 millions. Selon la Municipalité, l'étude permettra de définir précisément les interventions



nécessaires et de les chiffrer avec une meilleure précision. Une première estimation grossière nous amène à 1.8 millions selon les hypothèses actuelles, mais qui doivent encore être confirmées ou infirmées par cette étude. Il existe encore beaucoup d'incertitudes, notamment pour les infrastructures souterraines. Néanmoins, le projet est moins conséquent que celui de Salavaux (emprise plus faible, trottoirs pas présents sur 100 % des deux côtés, etc.).

Pour rappel, les travaux effectués en 2018 pour la réfection du tapis ont été effectués pour un montant total de CHF 241'832.- dont CHF 92'000.- de subventions cantonales.

La Commission des finances constate que le réseau routier communal nécessite un entretien important et conséquent. Les attentes sont également importantes du côté de la population comme le manifeste la pétition citoyenne concernant la Route de Villars à Salavaux. Les différentes études entreprises permettront de définir les assainissements nécessaires et les priorisations à effectuer sur le réseau.

Investissement en cours et plafond d'endettement

Comme déjà mentionné à de nombreuses reprises dans nos précédents rapports, nous nous rapprochons de notre plafond d'endettement. Nous encourageons la Municipalité à se limiter à notre marge d'autofinancement afin de ne pas creuser notre dette, ceci tant que l'on n'aura pas une vue précise de l'impact de nos investissements lourds actuels. Notre marge d'autofinancement, pour 2026, est estimée à ~1.5 million.

Afin que le conseil puisse avoir une vue des investissements en cours pour 2026, voici un récapitulatif :

Préavis 2026-01 Port Garinettes – Accepté	120'000.-
Préavis 2026-02 Eclairage public – Accepté	140'000.-
Préavis 2026-04 Mch2 – Accepté	60'000.-
Préavis 2026-05 Chauffage Vallamand	220'000.-
Préavis 2026-06 Etude route Chabrey	95'000.-



Total des investissements 2026 *:

635'000.-

*déjà accepté ou à l'ordre du jour du conseil du 31.03.2026

Conclusion :

Après étude du préavis 2026/06, la Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances, Vully-les-Lacs, le 22 mars 2026.

Damian Fioretta Arnaud Guignard Antoine Parisod Anne Jobin Cédric Bardet